




Repentigny (Île Lebel), 29 juin au 1^{er} juil



gracieuseté



Publié le 11 Juin 2013
Réjean Turgeon 

Entrepreneur et ancien conseiller municipal

L'entrepreneur en construction Bernard Malo nous a quittés.

Sujets : [Centre hospitalier régional de Lanaudière à l'âge](#) , [Centre Funéraire de Joliette](#) , [église du Christ-Roi](#) , [Cimetière de Joliette](#) , [Rue Lépine](#)

Celui qui s'était bâti une solide réputation dans l'industrie est décédé le 10 juin dernier au Centre hospitalier régional de Lanaudière à l'âge de 95 ans.

Famille

M. Malo, qui fut également conseiller municipal à Joliette, laisse derrière lui son épouse Lucille Rondeau, ainsi que ses enfants André, Paul, Nicole et Thérèse de même que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. La famille de M. Malo accueillera le public le vendredi 28 juin de 19 h à 22 h au Centre Funéraire de Joliette sur la rue Lépine.

Funérailles

Les funérailles de M. Malo auront lieu à l'église du Christ-Roi, samedi, le 29 juin à 11 h 00. La famille accueillera parents et amis dès 10 h. L'inhumation suivra au cimetière de Joliette. On peut témoigner notre sympathie en faisant des dons à la Fondation pour la santé du nord de Lanaudière.

Hommage de la Ville de Joliette

Soulignons qu'en hommage à M.Malo, la Ville de Joliette a placé son drapeau en berne et qu'elle prévoit le paiement de deux messes ainsi que l'envoi de fleurs et d'une carte à la famille. Un drapeau de la Ville sera également remis aux proches du défunt.